

**1er mai 2010 journée internationale de revendications et de solidarité  
Défendons nos retraites !  
Rassemblement samedi 1er mai 2010**

Avec Jean-Claude Mailly Secrétaire Général de la Confédération Force Ouvrière  
Organisé par l'Union Départementale FO 13 et l'Union Locale d'Aix en Provence  
11 heures - Place des Martyrs de la Résistance Aix en Provence

Pour FORCE OUVRIERE, pas question d'accompagner le recul social !

Pour FORCE OUVRIERE, ce n'est ni entreprise par entreprise ni par des journées d'action à répétition qu'il sera fait échec à la contre-réforme annoncée des retraites.

C'est une des leçons du conflit de 2003 contre la réforme Fillon-Chérèque.

Chercher un consensus gouvernement-syndicats tel est l'objectif du « débat » et des « rendez-vous » annoncés par le Président de la République avant le dépôt d'un projet de loi en septembre prochain.

Par le consensus, le gouvernement veut éviter l'épreuve de force, impliquer les syndicats pour présenter une nouvelle régression comme un compromis acceptable... et que le secrétaire général de la CFDT clame qu'il faut une « réforme d'ampleur » pour « remédier aux inégalités » ne doit abuser personne !

Les inégalités, ce sont les contre-réformes de 1993, 2003 et 2008 qui les ont créées, avec la complicité de la CFDT ! Le nivellement par le bas, non merci !

La seule réforme conforme aux intérêts des travailleurs, c'est l'abrogation des contre-réformes de 1993, 2003 et 2007 !

Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la Confédération FO, s'est adressé aux Secrétaires Généraux et Présidents des Confédérations CGT, CFDT, CFTC, CGC et Fédérations FSU, UNSA, Solidaires :

*"Nous considérons, par ailleurs, que l'unité d'action sur des revendications et des modalités d'actions claires et déterminées est une des conditions importantes de la réussite.*

*Concernant les modalités d'action, nous considérons, compte tenu des expériences passées, que les manifestations à répétition ne sont pas un gage d'efficacité, y compris quand le 19 mars 2009 trois millions de manifestants étaient descendus dans les rues.*

*C'est pourquoi je te propose un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle, au moment opportun.*

*Réussie, une telle initiative placerait le gouvernement dans une situation délicate : ne pas répondre aux attentes alors que le pays aurait été « bloqué » pendant 24 heures serait, pour lui, prendre un risque important.*

*Je considère qu'une telle initiative lancée solennellement par les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales serait facteur d'espoir et de force pour les salariés." (extrait)*

Les richesses existent, par milliards d'euros ! Elles s'évaluent sous nos yeux : banques, bourse, spéculation, bonus, retraites chapeau, parachutes dorés, niches, bouclier fiscal, patrimoine, exonérations de cotisations, revenus du CAPITAL, etc.

Ces richesses sont créées par le TRAVAIL. Sa rémunération ne cesse de baisser : salaires insuffisants, chômage de masse, licenciements, retraites pauvres, déremboursement des soins, contrats précaires, hausse des impôts locaux, coût de la vie, casse des statuts et conventions collectives, etc.

La « crise » et les prédictions alarmistes ne sont que de faux prétextes grossiers. Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) vient de faire connaître ses conclusions. Celles-ci n'ont pour seul objectif que servir d'arguments à cette propagande du gouvernement qui entend faire supporter aux salariés les efforts financiers.

L'argent existe pour financer et même améliorer nos retraites !

Se serrer encore plus la ceinture ? Rogner encore nos retraites après 1993 (privé), 2003 (public) et 2007 (régimes spéciaux) ?

Pour FO c'est NON ! Défendons nos droits, conquis au fil des ans, si besoin par la GREVE nationale interprofessionnelle !

Rien n'est inéluctable, luttons ensemble sur nos REVENDICATIONS, pour nous, pour nos enfants :

- retraite à 60 ans à taux plein
- 40 ans c'est déjà trop : pas d'allongement de la durée de cotisation
- maintien de la répartition, non à la capitalisation
- aucune remise en cause du code des pensions des fonctionnaires avec le calcul sur la base des 6 derniers mois...

Les syndicats qui entendent défendre clairement ces revendications doivent s'allier pour la bataille. C'est ce que propose FO.